



Participants à l'atelier de Nouakchott portant sur le pastoralisme transfrontalier

2017 se termine et voit poindre la fin de la 2^{ème} phase de projet du ReSaD!

Ce dernier semestre 2017 a été marqué par le déroulement de plusieurs activités à portée régionale et internationale. La COP 13 de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification tout d'abord, qui a permis de réunir des représentants des quatre plateformes du réseau en Chine, pour partager leurs points de vue lors d'actions de plaidoyer. Événements parallèles, participations aux débats, rencontres stratégiques... une activité toujours riche en expériences, même si parfois frustrante au regard des faibles avancées au niveau international !

Ensuite, une rencontre régionale organisée en Mauritanie autour du pastoralisme transfrontalier, qui a permis de créer du lien entre des collègues maliens et des partenaires de Mauritanie et du Sénégal. Cette rencontre a aussi été une bonne occasion pour le réseau de faire le point sur cette thématique majeure en zone aride. Ce thème qui sera de nouveau traité en 2018 au Niger, est en voie de trouver une place non négligeable au sein du réseau, en cohérence avec les actions de gestion durable des terres qui sont valorisées. Il était temps, connaissant l'enjeu majeur que représente l'élevage pastoral pour la valorisation des terres arides non cultivables.

Enfin, une rencontre majeure organisée au Sénégal, réunissant les membres du ReSaD et des partenaires de huit pays, a permis d'achever cette année en beauté. Synonyme de clôture du projet FLEUVE régional, mais aussi de déploiement des activités d'accompagnement des initiatives locales du ReSaD à travers le projet « Closing the gaps », cette rencontre de plus de 55 participants a permis de poser les fondations d'un renforcement des territoires à travers la promotion de la gestion durable des terres, dans la planification territoriale et dans sa mise en œuvre. Reste à construire ensemble la suite de cette belle histoire du ReSaD... nous nous y attelons déjà !

Adeline Derkimba, Coordinatrice ReSaD

RETOUR SUR LA MOBILISATION DU RESAD LORS DE LA COP13 DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION



Mobilisation du ReSaD

Dans la dernière édition des "Nouvelles du ReSaD", nous vous parlions de la mobilisation des plateformes-pays pour préparer la 13^{ème} Conférence des Parties (COP13) par des ateliers de concertation de leurs membres et partenaires. Les plateformes membres se sont ensuite retrouvées à Strasbourg en juin pour le sommet international Désertif actions dont la déclaration «Terre et climat : le temps d'agir !» a été portée lors de la COP13.

Le ReSaD a mobilisé une délégation de 15 représentants de ses quatre plateformes pour se rendre à Ordos en Chine, où la COP13 s'est tenue du 6 au 16 septembre 2017. Ensemble, ils ont réalisé les différentes missions du ReSaD : organisation d'événements parallèles, veille sur les sujets de discussion, actions de plaidoyer avec les OSC accréditées à la Convention Désertification.

Bilan de la participation du ReSaD à la COP13

- Organisation de cinq événements parallèles
- Participation aux temps forts : Journée FEM, Journée de la Francophonie, Forum des jeunes
- Diffusion de notes d'actualités, des papiers de positions, de documents de capitalisation produits par le ReSaD.

Le rapport complet de la participation du ReSaD à la COP13 est disponible en ligne. www.resad-sahel.org

Quelques résultats de la COP13

La stratégie 2018-2030 de la CNULD a été alignée sur les ODD, en particulier l'ODD15 sur la vie terrestre et sa cible 15.3 sur la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT).

Les OSC ne sont plus mentionnées dans la stratégie, dont le texte n'a pas été rouvert durant la COP. Cependant, elles se sont mobilisées durant les deux semaines pour être mentionnées dans la décision liée à la stratégie. Cette décision encourage les Parties à accroître la participation de la société civile pour mettre en œuvre la Convention et son cadre stratégique.

Concernant la neutralité, l'actualité de la COP était au lancement du Fonds NDT. L'objectif est de mettre à disposition 300 millions de dollars : pour le moment cinq millions sont garantis par le Luxembourg. D'autres bailleurs, dont l'AFD, sont positionnés pour y contribuer. Le FEM cofinancera une structure d'accompagnement à la construction de projets éligibles.

Au retour de la COP13, des restitutions dans les pays

• Au Burkina Faso, l'engagement d'un membre du SPONG pour restituer les résultats de la COP en région

En 2017, le ReSaD a facilité la participation à la COP13 de l'Association pour la Promotion de l'Environnement et du Développement Rural (APEDR). De retour d'Ordos, l'APEDR a souhaité restituer cette expérience auprès de ses partenaires locaux de la province du Passoré, le 20 octobre 2017 à Yako. Auprès d'une trentaine de participants, l'atelier a permis de présenter les enjeux de la désertification sur les plans international et national. En termes de résultats de la COP13, c'est principalement le concept de NDT qui a été discuté. L'État du Burkina Faso, qui s'est engagé à mettre en œuvre la neutralité entre autres par la restauration de terres dégradées, devra proposer de grands projets. Des questions se posent sur ces projets, en ce qui concerne la prise en compte des besoins des populations locales et des actions déjà menées sur le terrain par les acteurs locaux, notamment les organisations de la société civile. Il apparaît donc indispensable d'informer ces acteurs terrains et de pouvoir recueillir leurs préoccupations, ce à quoi l'atelier de Yako aura contribué.

• Au Niger, une restitution en grande pompe a été organisée par le CNCOD

Le CNCOD avait été soutenu par l'Ambassade de France pour préparer la COP13. Au retour, il était donc naturel de restituer auprès des membres et partenaires, les actions du ReSaD à la COP et les résultats des discussions des Parties. Cette restitution a eu lieu le 5 décembre 2017, Journée Mondiale des Sols, le CNCOD l'a organisée en partenariat avec Agrhymet, l'IRD, les Jeunes Volontaires pour l'Environnement et la Coordination Nationale des Radios Communautaires. Ces organisations ont présenté leurs efforts et contributions à la lutte contre la désertification et les effets des changements climatiques. Changement de décor l'après-midi : des lycéens ont investi l'auditorium du Centre Culturel Franco-Nigérien, pour présenter leurs travaux sur la désertification et les changements climatiques sous forme d'exposés, d'interview d'expert, de jeu-quizz, de poèmes et de sketches. Une expérience des plus enrichissante !

Manon Albagnac, Assistante Coordination ReSaD
projet.resad@gmail.com



ATELIER DE NOUAKCHOTT SUR LE PASTORALISME TRANSFRONTALIER

En zones arides, les systèmes d'élevage mobiles sont adaptés aux conditions écologiques et ils constituent un des principaux modes d'exploitation des ressources naturelles, résilient aux changements climatiques. Au Sahel, le pastoralisme est une activité socio-économique et socioculturelle importante : via la mobilité transfrontalière, les pasteurs sont vecteurs d'échanges internationaux du point de vue économique, mais aussi des vecteurs d'amitié entre les pays.

Dans le cadre de l'initiative « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte », le ReSaD en partenariat avec Tenmiya (membre du RADDO et de Drynet) a organisé une formation sur le pastoralisme transfrontalier à destination d'acteurs du Mali, du Sénégal et de Mauritanie. Durant trois jours, une trentaine de représentants d'ONG, de services techniques nationaux et de la GMV se sont réunis pour partager leurs connaissances et leurs expériences d'accompagnement de l'élevage transhumant.

Au cours des travaux, ils ont montré que les éleveurs et leurs troupeaux se déplacent sur des distances plus ou moins importantes pour des raisons variées. Ces mouvements peuvent être impactés par l'évolution des contextes politiques ou sécuritaires, comme au Mali où les itinéraires des troupeaux ont été modifiés suites aux événements de 2012. Sur la base d'une première photographie de la mobilité dans leurs pays, les participants ont mis en évidence les liens forts tissés par les pasteurs entre les trois pays. Ils ont aussi souligné les contraintes pesant sur les troupeaux, qui concernent l'accès aux ressources et la réglementation régissant les mobilités. En effet, dans les trois pays les lois et codes qui traitent de la gestion des ressources naturelles n'intègrent pas toujours les questions d'élevage et de mobilité. Les textes ont tendance à se chevaucher, à se contredire ; et les acteurs qui les appliquent sur le terrain, manquent de concertation entre eux, voire de connaissances sur les textes mêmes. Cela met en évidence un déficit d'engagement des États à garantir les droits de ceux qui pratiquent le pastoralisme.

De ces différents travaux, les participants ont tiré une série de recommandations pour favoriser le pastoralisme transfrontalier et améliorer sa gestion.

Les initiatives partant de la base, portées par des acteurs proches des populations et communautés concernées donnent de bons résultats car elles misent sur une appropriation forte par les bénéficiaires des infrastructures et des modes d'organisation proposés autour des ressources. Cependant, ces initiatives ne peuvent se passer de l'accompagnement des États. Pour les convaincre de mieux reconnaître le pastoralisme, il semble que mettre en avant les aspects environnementaux ne soit plus suffisant face aux menaces des changements climatiques qui génèrent un certain fatalisme. Aussi, il est pertinent de bâtir un argumentaire sur l'importance du pastoralisme transfrontalier d'un point de vue économique, en montrant comment il peut faire levier sur le développement et être un facteur d'intégration régionale.

Début 2018, une deuxième rencontre sera organisée sur le sujet à Niamey, entre des acteurs du Tchad, du Niger et du Burkina Faso. Elle permettra de compléter les recommandations qui seront portées par le ReSaD auprès de la Grande Muraille Verte.

Manon Albagnac, Assistante Coordination ReSaD
projet.resad@gmail.com

Initiative Karakoro

L'initiative transfrontalière du Karakoro, entre des communes maliennes et mauritaniennes, ressort comme une expérience de prise en charge du développement par les communautés à la base. Cette démarche accompagnée par le GRDR depuis 20 ans, vise à préserver le bassin du Karakoro en travaillant à la gouvernance transfrontalière de ses ressources naturelles et de leur exploitation. Ses actions concrètes portent sur la régulation des usages des terres de décrue entre agriculteurs et éleveurs (date du retrait des champs, délimitation des couloirs d'abreuvement). Résultat majeur de l'initiative : le dispositif de concertation ascendante (du village à l'intercommunalité) alimente désormais les décisions administratives des régions concernées au Mali et en Mauritanie. Cette démarche montre qu'en dépit des obstacles à l'élevage transhumant transfrontalier, il est possible pour les communautés de prendre en main les solutions qui leur sont adaptées, et de les faire reconnaître chemin faisant par les autorités locales comme nationales à travers des conventions adaptées.

Ces éléments sur l'initiative Karakoro sont tirés d'une fiche de synthèse en cours de réalisation, réalisée par le programme RIMRAP de coopération Union Européenne - Mauritanie.



ATELIER SÉNÉGAL : PLANIFICATION TERRITORIALE

En cette fin d'année 2017, le CARI et ses partenaires des réseaux ReSaD, RADD0 et Drynet (représenté par ENDA Énergie au Sénégal) ont organisé une rencontre régionale en deux temps : intégrer la gestion durable des terres (GDT) dans la planification territoriale et former les communes au montage et à la mise en œuvre de projets de GDT.

Plus de cinquante participants de 8 pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Tchad, Mauritanie, Djibouti, Niger et France) se sont retrouvés à Saly au Sénégal pour cet atelier organisé dans le cadre des projets « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte » (UICN-PNUE, financé par le Fond pour l'Environnement Mondial) et FLEUVE (Mécanisme Mondial, financé par l'Union Européenne). Représentants de communes, d'organisations de la société civile, d'institutions nationales et internationales, des cellules de coordination de la Grande Muraille Verte... tous s'impliquent dans la lutte contre la désertification et ont à cœur de voir émerger les collectivités locales comme porteurs des projets sur leurs territoires.

Intégrer la Gestion Durable des Terres dans la planification territoriale

Au Sahel, depuis la décentralisation, les communes se sont vues transférées un certain nombre de compétences, parmi lesquelles la gestion des terres sur leurs territoire. Périodiquement, elles élaborent des plans de développement locaux ou communaux qui guident leurs interventions et devraient guider les interventions de leurs partenaires. Cependant, force est de constater que les populations et les collectivités ne s'approprient pas toujours pleinement ces documents. Par ailleurs, ils n'intègrent pas toujours la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification. Cela est dû en partie au pas de temps nécessaire pour avoir des impacts dans ces domaines (plus de 5 ans), les collectivités privilégiant ainsi les interventions qui permettent d'avoir des résultats à court terme (eau, santé...).

Lors de travaux, les participants à l'atelier se sont donc penchés sur cette question de l'intégration de la GDT dans la planification locale lors de plusieurs temps :

- Acquérir la démarche de planification territoriale
- Ne pas oublier la GDT lors de la phase de diagnostic
- Les démarches de construction des PDC et PDSEC au Mali et au Sénégal

- Proposer des modalités d'accompagnement des communes autour de ce processus d'intégration de la GDT dans la planification territoriale.

Les travaux sur la planification territoriale se sont achevés avec l'élaboration de recommandations pour que les représentants des collectivités (élus, services techniques) s'approprient mieux la démarche de planification et puissent se faire accompagner de manière cohérente.

Table-ronde Grande Muraille Verte / Communes

La Grande Muraille Verte représente une opportunité pour le développement des territoires, axée sur la promotion de la GDT dans une optique de lutte contre la pauvreté. Cependant, au sein des grands projets mis en œuvre dans le cadre de la GMV, la place des collectivités n'est pas encore clairement identifiée alors qu'elle est mise en avant dans les discours. Une table-ronde (Dialogue entre communes et GMV) a abordé les dynamiques existantes et perspectives de collaboration en donnant la parole à un panel composé de Mme Fama Toure, Agence Régionale de Développement de Louga, Sénégal; M. Mamdou Seydi, Agence nationale de la GMV au Sénégal; M. Moumouni Hassane, Commune de Torodi, Niger; M. Maisharou Abdou, Agence Nationale de la GMV au Niger.

Au Niger, la collaboration de la GMV avec les communes se traduit notamment par le renforcement de leurs capacités et les actions qui y contribuent sont confiées aux organisations de la société civile. Des projets portés par les communes sont également financés à travers l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales et dans le cadre du Programme d'Actions Communautaires phase 3.

Au Sénégal, c'est plutôt la mise en place d'activités dans les communes (jardins polyvalents, pépinières) qui est jusqu'à présent au centre des interventions de la GMV à travers ses agents techniques. Ce n'est que récemment, avec le projet Fleuve et l'ARD de Louga, que la collaboration s'est faite directement avec les représentants des communes dans une approche territoriale (construction concertée d'un projet par la commune).

Pour les représentants des communes, la GMV est encore très peu connue, même pour celles qui sont sur le tracé. Encore un réel travail d'information à réaliser, pour lequel le ReSaD entend bien poursuivre son implication.

ATELIER SÉNÉGAL : FORM'ACTION ET GESTION DURABLE DES TERRES



Un deuxième temps de clôture du projet FLEUVE a permis de pousser la réflexion sur le module de form'action des collectivités au montage de projets de Gestion Durable des Terres.

Ce module, produit par les réseaux de la société civile, permet d'accompagner les communes pendant six jours au montage d'un projet de GDT, inscrit dans leur plan de développement local et élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. Le module a été testé dans les cinq pays du projet FLEUVE (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad). Sa diffusion et son appropriation sont des enjeux majeurs pour un déploiement de la GDT dans les territoires, entre autres dans le cadre de la Grande Muraille Verte.

Une partie des participants à l'atelier a contribué aux différentes étapes de la construction du module, mais pour d'autres c'était une découverte de la démarche et de ses premiers résultats. Tous les participants ont néanmoins été invités à revoir et commenter les étapes de la form'action permettant d'aboutir à un projet opérationnel :

1. Analyser et approfondir l'idée de projet
2. Élaborer la stratégie d'intervention
3. Intégrer la communication dans le projet
4. Préparer le budget et le plan de financement
5. Préparer la suite de la form'action

Cela leur a permis de fournir des recommandations à destination des futurs formateurs et aussi des organisations qui accompagneront les communes via la form'action. Ces deux jours se sont organisés en plusieurs temps :

- Introduction sur les questions de maîtrise d'ouvrage par les communes pour la mise en œuvre de la planification : planifier ne suffit pas, il faut piloter la mise en œuvre du développement dans le territoire
- Présentation de la démarche de construction du module et retour d'expérience des form'actions tests du Niger et du Tchad
- Analyse détaillée des contenus pédagogiques du module de form'action pour échanges et enrichissement avec la salle

- État des lieux des démarches d'accompagnement des collectivités par l'ANFICT au Niger, le CPP au Burkina Faso et le CIEDEL en France
- Table ronde sur les perspectives d'utilisation de ce module avec des illustrations par le Niger (ReSaD Niger et PAC 3) et le Burkina Faso (ReSaD Burkina Faso et GMV)

Sur ce dernier point, la pertinence de cette démarche d'intervention, pour appuyer à la réalisation de la Grande Muraille Verte dans les territoires, a été de nouveau reconnue et saluée. Au Niger et au Burkina Faso, la GMV, le PAC 3, l'ANFICT et le CPP deviennent donc des partenaires que le ReSaD associera au déploiement de la form'action. Des engagements ont été prononcés pour renforcer les collaborations.

Cette rencontre de 4 jours a été particulièrement saluée par les participants. La richesse de leurs productions, en travaux de groupe et lors des échanges en plénière, va nourrir les réflexions des réseaux de la société civile à partir de 2018 pour accompagner les communes à déployer la GDT dans leurs territoires. Pour le premier semestre de 2018, des formations de formateurs sur le module de form'action (organisées dans le cadre du projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte ») seront une première pierre permettant ce déploiement.

Adeline Derkimba, Coordinatrice ReSaD / Animatrice GTD
adeline@cariassociation.org



Parole aux membres !



DANAYA LANCE UN PROJET TEST DE ZAÏ MÉCANISÉ AVEC LA KASSINE AU MALI !

Dans le cadre de la lutte contre la désertification au Sahel, Danaya (membre du GTD) et la diaspora malienne ont proposé de mettre à la disposition de paysans de sept villages de la Commune de Gogui (Cercle de Nioro, Région de Kayes, Mali), une kassine par village et de former les paysans à son utilisation.

Les terres arides des pays sahéliens sont fragiles et sensibles à la désertification. De nombreuses terres agricoles sont progressivement dégradées. Les paysans sahéliens ont cependant développé des techniques d'aménagement des terres, permettant de restaurer leur fertilité et de les protéger de l'érosion : l'une de ces techniques est le Zaï. Le zaï manuel leur offre la possibilité de préparer le sol avant l'hivernage, mais représente un travail très long et fatigant : sa mécanisation permet de faire le travail en environ 5 à 10 fois moins de temps, et de façon moins fatigante. De plus, suite à des tests effectués au Burkina Faso, les rendements semblent être encore plus importants avec le Zaï mécanisé comparé au Zaï manuel.

La kassine est un porte outils conçu pour la traction animale moderne, développé par Prommata France : celles qui seront mises à disposition comprendront quatre outils permettant le zaï mécanisé, le binage, le sarclage et le buttage. Elle est facile d'utilisation et permet aux paysans d'avoir à disposition l'ensemble des outils nécessaires au travail de la terre.

Actuellement, les paysans de Gogui ne font pas de zaï (ni manuel, ni mécanisé). Ils labourent leur terre à l'aide d'une charrue, après les premières pluies. L'objectif de Danaya est de proposer aux paysans volontaires pour ce test, de pouvoir comparer l'efficacité de la kassine pour le travail de la terre et l'entretien des cultures en termes d'amélioration éventuelle des rendements et de gain de temps.

Deux formations dans deux villages différents seront organisées sur l'utilisation et la pratique de la kassine pour le zaï mécanisé et l'entretien des cultures. Ces formations se dérouleront directement dans un champ pour que les participants puissent pratiquer. Cette première phase de formation est prévue fin février-début mars. Puis un accompagnement sera fait quelques semaines avant la première pluie estimée (juin-juillet), afin de

préparer les parcelles-test, suivi de deux accompagnements pendant l'hivernage (juillet-août : un premier pour le binage des cultures, puis un second pour un sarclage et un buttage environ trois à quatre semaines plus tard).

Enfin, un test comparatif mesuré sera effectué dans deux parcelles de tailles égales. L'une ayant été cultivée de façon traditionnelle et l'autre en zaï mécanisé. A l'issue de la récolte (vers octobre), les grains et les pailles seront pesés afin de connaître la différence de productivité des deux méthodes.

L'objectif est de permettre aux paysans de déterminer si cette solution leur conviendrait. Si le test est positif, de déterminer le meilleur moyen d'en étendre l'utilisation.

De façon plus globale, cette méthode est également un moyen de lutter contre la désertification, en évitant de façon importante le ruissellement des eaux de pluies et donc la perte progressive de la fertilité des sols par l'érosion.

Bernard Terris, ONG Danaya, Chargé de liaison ReSaD au GTD / ReSaD France

Le zaï manuel est une technique de préparation de la terre pour les cultures hivernales, qui consiste à creuser des trous en quinconce dans un champ, dont la terre extraite est positionnée en aval du trou (afin de retenir l'eau de pluie). C'est dans chaque trou que l'on sème les graines, en y ajoutant du compost. Toutefois, effectuée manuellement, cette technique est très longue et fatigante (chaque trou est fait à la main, dans une terre qui a été plus ou moins durcie pendant la saison sèche, par le soleil et le passage des animaux). Le zaï mécanisé permet de faciliter le travail en traçant des lignes perpendiculaires avec une dent, et donc en « cassant » le sol : puis à chaque croisement de ligne, le trou est ensuite fait à la main, en ayant la terre déjà plus facile à travailler puisqu'elle a déjà été préparée. Enfin, le zaï mécanisé permet de mieux retenir l'eau de pluie dans chaque ligne tracée.

Parole aux membres !



COLLABORATION ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LA CRÉATION DE FORÊTS COMMUNAUTAIRES AU MALI

Le gouvernement du Mali s'est engagé à soutenir des actions de reforestation au profit des populations en s'appuyant sur les compétences de la société civile. Pour cela l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD) a signé un protocole de financement avec l'Association de Formation et d'Appui au Développement (AFAD). L'ONG est donc intervenue dans les forêts communautaires de Fallou et Niamana (cercle de Nara, région de Koulikoro), afin d'améliorer le taux de couverture végétale et la conservation de la biodiversité, par des activités de plantation (50ha enrichis de 20 000 nouveaux plants), de régénération naturelle assistée (400ha) et de mise en défens (20ha). Ces travaux ont contribué au recouvrement de la diversité floristique, grâce à la réintroduction d'espèces locales menacées.

Ce qui est innovant dans ces actions, c'est qu'elles ont été initiées par l'État malien et mises en œuvre par une ONG nationale avec la participation active de la population et l'accompagnement des services techniques.

Les populations se sont appropriées le projet, car elles ont été fortement mobilisées à toutes les étapes, notamment pour réaliser les activités sur le terrain : travaux de protection, d'entretien, de délimitation des parcelles, de regarnissage, de mise en place des grillages de protection...

L'AFAD et le Service des Eaux et Forêts ont procédé au renforcement des capacités des acteurs et à la mise en place de structures de gestion et de surveillance. En marge des activités sur le terrain, l'éducation environnementale suit son cours à travers les radios locales et les animations de l'équipe du projet. D'ici quelques années, les populations des communes de Fallou et Niamana pourront voir leurs forêts reconstituées suite à un changement de comportement positif. Un exemple qui fait tache d'huile et mérite une mise à l'échelle.

Ahmed Sékou Diallo, *Directeur Exécutif - ONG AFAD et Membre de GCOZA/ReSaD Mali*



RESTAURATION DES TERRES PAR LES FEMMES CONTRIBUANT À LA NEUTRALITÉ DES TERRES

Au Burkina Faso, l'Association pour la Protection de l'Environnement et le Développement Rural (APEDR) accompagne des groupements féminins de la commune de Yako pour récupérer des terres abandonnées du fait de leur importante dégradation, et les valoriser pour la production de légumes biologiques.

Dans le cadre du projet PAFAO, en partenariat avec SOLIDAGRO, l'APEDR a formé les femmes sur les techniques de production agroécologiques. La plantation de haies vives, l'aménagement de parcelle en zaï, l'association de culture maraîchère et de plants de moringa ont permis de récupérer les sols dégradés en limitant l'érosion. Les femmes ont également appris à fabriquer de la fumure organique et des produits de traitement biologiques.

L'accompagnement des femmes s'est poursuivi avec la commercialisation : des marchés de niche sont ciblés pour l'écoulement des premiers produits (orphelinats et restaurants à Yako). Une partie des feuilles de moringa est commercialisée à Ouagadougou et même en France.

Enfin, l'intervention d'APEDR a intégré une composante nutrition avec la culture de la patate douce, très nutritive pour les enfants et la formation des femmes sur les aspects nutritionnels des préparations à base de feuilles de moringa et de baobabs.

L'intervention de départ sur la restauration de terres dégradées, inscrite dans une démarche plus globale d'accompagnement aboutit donc à des résultats en termes de développement économique et d'amélioration de la sécurité nutritionnelle.

Par ailleurs, en restaurant des terres dégradées et en proposant de les gérer durablement, le projet contribue à atteindre des objectifs de Neutralité en matière de dégradation des terres dans la commune de Yako. Alors que le Burkina Faso vient de déterminer ses cibles nationales de NDT, qui prévoient entre autres d'améliorer la productivité de terres cultivées et d'amplifier le stockage de carbone dans le sol ; l'APEDR, comme de nombreuses autres organisations de la société civile, contribue déjà à la réalisation de la NDT en menant des projets de gestion durable des terres à l'échelle territoriale.

Sayouba Bonkongou, *Président de l'APEDR, Membre du SPONG/ReSaD Burkina Faso*

Parole aux membres !

LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET D'ADAPTATIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA COMMUNE D'ILLÉLA AU NIGER

Les paysans situent le début de la désertification et des changements climatiques il y a 35 à 40 ans, soit au moment des grandes sécheresses qui ont alors frappé le Sahel. Pour se soustraire aux forts aléas climatiques qui menacent leurs activités agricoles, beaucoup de producteurs diversifient leurs sources de revenus et développent des activités comme le petit commerce ou l'artisanat. Dans les cas les plus difficiles, certaines familles encouragent les hommes à migrer vers les grands centres urbains ou les pays limitrophes pour apporter de revenus additionnels aux ménages restés aux villages.

Dans la commune d'Illéla (région de Tahoua), les populations des communautés rurales s'adaptent aux contraintes climatiques: les agriculteurs ont diversifié leurs cultures (mil, sorgho, niébé) et utilisent des variétés améliorées pour limiter l'impact du raccourcissement de la saison des pluies. Par ailleurs, en parallèle des cultures pluviales, ils se tournent activement vers les cultures maraichères irriguées. Les éleveurs diversifient leurs cheptels (bovins, ovins, caprins, asins, camélins) et adoptent la pratique de l'aviculture et de l'embouche bovine ou ovine.

Dans le cadre de l'actualisation de son plan de développement communal (PDC), la commune d'Illéla a souhaité prendre en compte la lutte contre la désertification et les changements climatiques. Pour cela, elle a procédé à l'organisation d'assemblées villageoise afin de recueillir les besoins et attentes de la population. Les délégués villageois ont exprimé leurs perceptions sur les phénomènes de désertification et de changements climatiques, et ils ont donné les différentes mesures d'adaptation à base communautaire en vigueur dans la commune. Ces éléments sont transcrits dans l'axe stratégique n°1 du PDC 2016-2020 de la commune : Appui à l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorale, halieutiques, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Des actions sont envisagées pour améliorer la résilience des populations face à la sécheresse et aux changements climatiques, à savoir :

- L'amélioration de la production agricole à travers la promotion de l'utilisation de semences performantes et d'engrais organiques, le développement du compostage, l'aménagement des sites et vallées pour la pratique effective du maraichage, le fonçage et la réhabilitation des puits et forages maraichers.
- L'amélioration de la production pastorale avec la construction et la réhabilitation de parcs de vaccination, la création de Banque Aliment Bétail et Banque d'Intrant Zootechnique, la formation des producteurs en techniques d'alimentation du bétail.
- La gestion durable des terres dégradées, l'aménagement des

massifs forestiers avec une volonté farouche de participer activement à la réalisation de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel qui traverse toute la commune ainsi que l'empoissonnement des mares.

- Le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la création/réhabilitation, équipement et renforcement des Banques Céréalières, la sensibilisation de la population sur les conséquences de la malnutrition et des appuis au dépistage de la malnutrition.

La commune doit maintenant s'atteler à mettre en œuvre son PDC, à travers l'intervention de partenaires et par le biais des plans d'investissement qu'elle tire annuellement du PDC.

M. Gambo Ahmadou, ONG Contribution au Développement Rural, Chargé de liaison du ReSaD au CNCOD/ReSaD Niger

RETOUR SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU GROUPE DE TRAVAIL DÉSERTIFICATION



Début novembre 2017 s'est tenue la dernière réunion de pilotage du Groupe de Travail Désertification, à Montpellier, en France. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur différents sujets majeurs pour la plateforme française. Dans un premier temps, l'historique et les évolutions à venir pour le GTD ont été abordés. Devant la richesse des échanges, entre autres sur les potentialités de mutualisation des efforts, de capitalisation collaborative, et d'élargissement aux acteurs que sont les collectivités locales françaises investies dans la coopération décentralisée, une réunion stratégique a été programmée pour le début d'année 2018.

Un deuxième temps a permis de faire le point sur l'implication du GTD dans les activités ReSaD et sur l'élection nécessaire d'un nouveau chargé de liaison ReSaD au sein de la plateforme. Le chargé de liaison a pour rôle de s'assurer de la convergence stratégique des actions du ReSaD avec celle de sa plateforme membre. Il porte aussi les positions du réseau et de la plateforme, en ce sens il a un rôle politique et décisionnel dans le réseau. Pour le GTD, c'est Bernard Terris de l'association Danaya qui a été élu. Il sera donc associé étroitement à toutes les actions portées par le ReSaD aux côtés de ses collègues du Mali, Niger et du Burkina Faso. Ce point sur le ReSaD a permis aussi de présenter en détails le module de form'action des collectivités locales au montage de projets de GDT.

Enfin, un troisième temps a été consacré à la présentation des résultats de la COP 13. Cette restitution a permis d'éclairer les membres du GTD, sachant que seuls le CARI, Danaya et Greenway international étaient présents à Ordos. Le prochain rendez-vous a été pris pour le début d'année 2018.

Adeline Derkimba, Coordinatrice ReSaD / Animatrice GTD
adeline@cariassociation.org

L'évaluation du réseau est en cours

Pour cette deuxième phase de projet ReSaD II, une évaluation externe a été préparée par les membres du réseau avec l'appui du F3E. Lors de l'élaboration des termes de références les représentants des plateformes membres du réseau ont été associés au choix des questions évaluatives. Il est rapidement apparu qu'arrivé à huit ans d'existence, il était nécessaire d'évaluer le réseau ReSaD aussi bien dans ses résultats sur le terrain, que dans son dispositif et son fonctionnement, pour pouvoir lui fournir des recommandations opérationnelles et structurelles.

L'association Efficoop a été retenue pour conduire cette évaluation. Ses consultants ont rencontré les membres et les partenaires des plateformes (mission dans chacun des 4 pays) lors d'entretiens individuels, et lors de temps collectifs au sein des plateformes. Par la suite, en marge de l'atelier régional du Sénégal, une journée avec les membres du COPIL du ReSaD a été animée par Efficoop pour favoriser le travail collaboratif dans l'analyse et la projection vers les suites du réseau. Toute la démarche d'évaluation externe vise à analyser les effets, à capitaliser les expériences, à réfléchir aux évolutions possibles et à rassembler les éléments permettant de mieux valoriser ce réseau. C'est donc de manière très active et enthousiaste que l'ensemble des personnes sollicitées se sont impliquées, sachant que les résultats de cette évaluation seront disponibles avant la fin du premier semestre 2018.

Formations de formateurs sur le module de form'action

Pour les réseaux ReSaD, RADDO et Drynet qui ont contribué à la construction du module de form'action des collectivités territoriales au montage de projets de GDT, vient le temps de la diffusion du module. Au regard des spécificités de ses approches pédagogiques, il est apparu nécessaire d'organiser des formations de formateurs sur le module avant de pouvoir organiser de nouvelles form'actions pour les communes sahéliennes. Dans le cadre du projet « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte », ces formations de formateurs seront organisées au Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et au Tchad. Elles se dérouleront en région pour toucher des acteurs locaux, travaillant déjà avec les collectivités. La première formation aura lieu au Burkina Faso à la fin du mois de janvier et les autres formations seront organisées à la suite jusqu'en mars 2018.

Formation sur le pastoralisme transfrontalier au Niger

Suite à l'atelier de Nouakchott, une nouvelle formation sera organisée au Niger, toujours dans le cadre du projet « Réduire les écarts dans la GMV ». Elle regroupera cette fois des participants du Burkina Faso, du Niger et du Tchad.

La formation sera organisée en mars 2018 et elle permettra de compléter les recommandations de l'atelier de Nouakchott qui seront portées par le ReSaD auprès de la Grande Muraille Verte.

Liste des acronymes

COP : Conférence des Parties

CNULD : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

GDT : Gestion Durable des Terres

GMV : Grande Muraille Verte

NDT : Neutralité des terres

ODD : Objectif de développement durable

PDC : Plan de développement communal

RADDO : Réseau associatif de développement durable des oasis

Membres



Réseau Sahel
Désertification

Rue du courreau - 34380 Viols le Fort
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37
resad@cariassociation.org
www.resad-sahel.org



Le ReSaD est un réseau coordonné par l'association CARI

Partenaires

